

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 03421

Numéro SIREN : 388 250 797

Nom ou dénomination : EUROPROPULSION

Ce dépôt a été enregistré le 28/09/2022 sous le numéro de dépôt 41974

Didier FLEYTOUX

Expert comptable - Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie régionale de Paris

S.A. EUROPROPULSION

Société Anonyme au capital de 1.200.000 Euros.

22, quai Gallieni

92150 SURESNES

388 250 797 RCS NANTERRE

COMPTES ANNUELS

AU 31 DECEMBRE 2021

Certifié conforme

Maria Boiglion

Désignation : Europropulsion

Adresse : 22 quai Gallieni 92150 Suresnes

Durée N : 12

N°SIRET : 38 825 079 700 015

Code APE :

Durée N-1 : 12

Rubriques		Montant brut	Amortissements	décembre 2021	décembre 2020
Capital souscrit non appelé	I AA				
IMMOBILISAT. INCORPORELLES					
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de recherche et développement	AD		AE		
Concessions,brevets,droits similaires	AF	1 474 166	AG	1 419 604	54 562
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ	93 842	AK	93 842	7 844
Avances,acomptes immob. incorpor.	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP	373 461	AQ	150 903	222 558
Installations techniq., matériel, outillage	AR	6 556 260	AS	5 495 056	1 061 204
Autres immobilisations corporelles	AT	3 422 786	AU	2 514 215	908 571
Immobilisations en cours	AV	28 357	AW	28 357	110 880
Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations par mise en équivalence	CS		CT		
Autres participations	CU		CV		
Créances rattachées à participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts	BF	57 521	BG	57 521	49 916
Autres immobilisations financières	BH	243 990	BI	243 990	104 522
TOTAL II	BJ	12 250 382	BK	9 579 778	2 670 605
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En-cours de production de biens	BN	99 806 876	BO	99 806 876	100 410 961
En-cours de production de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances,acomptes versés/commandes	BV	60 698 507	BW	60 698 507	147 981 722
CREANCES					
Créances clients & cptes rattachés (3)	BX	28 831 249	BY	28 831 249	50 908 814
Autres créances (3)	BZ	22 427 710	CA	22 427 710	42 098 253
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement (dt actions propres <input type="text"/>)	CD		CE		
Disponibilités	CF	1 742 881	CG	1 742 881	17 194 306
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance (3)	CH	48 306	CI	48 306	219 065
TOTAL III	CJ	213 555 528	CK	213 555 528	358 813 121
Charges à répartir/plsrs exercices	IV CL				
Primes rembours des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	225 805 910	1A	9 579 778	216 226 132
Renvois:(1) droit bail N-1		(2)Part -1an immo.fin. N-1	CP	(3)Part à + 1 an: [CR] N-1	
Clause réserv. propr. Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Désignation : Europropulsion

Rubriques		décembre 2021	décembre 2020
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel (1) (dont versé : <input type="text"/>)	DA	1 200 000	1 200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB		
Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équiva <input type="text"/> EK <input type="text"/>)	DC		
Réserve légale (3)	DD	121 959	121 959
Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
Réserves réglementées (3) (dont rés. prov. co <input type="text"/> B1 <input type="text"/>)	DF	19 592	19 592
Autres réserves (dont achat d'œuvres orig. <input type="text"/> EJ <input type="text"/>)	DG		
Report à nouveau	DH	8 427 655	5 735 711
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	4 964 907	2 691 944
Subventions d'investissements	DJ		
Provisions réglementées	DK		
TOTAL I	DL	14 734 114	9 769 206
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées	DN		
TOTAL II	DO		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	DP	147 885	214 853
Provisions pour charges	DQ	549 075	4 516 150
TOTAL III	DR	696 960	4 731 003
DETTES (4)			
Emprunts obligataires convertibles	DS	0	0
Autres emprunts obligataires	DT	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	0	0
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. particip <input type="text"/> EI <input type="text"/>)	DV	4 315	170
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	165 638 879	284 234 474
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	17 392 662	51 162 210
Dettes fiscales et sociales	DY	6 693 577	9 223 407
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	62 220	102 494
Autres dettes	EA	0	576
			0
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance (4)	EB	11 003 406	2 673 423
TOTAL IV	EC	200 795 059	347 396 753
Ecarts de conversion passif	ED	0	0
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	216 226 132	361 896 962

Désignation : Europropulsion

Rubriques	France		Exportation		FC	décembre 2021	décembre 2020
	FA		FB			FF	
Ventes de marchandises	FD	100 514 699	FE	100 514 699	FI	100 514 699	114 864 253
Production - biens	FG	50 872 015	FH			50 872 015	91 111 008
vendue - services	FJ	151 386 715	FK	100 514 699	FL	151 386 715	205 975 261
CHIFFRE D'AFFAIRES NET							
Production stockée					FM	-604 086	-13 764 878
Production immobilisée					FN		
Subventions d'exploitation					FO		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	214 239	158 848
Autres produits (1) (11)					FQ	3 408	385
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)	I		FR			151 000 277	192 369 616
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS		
Variation de stock (marchandises)					FT		
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)					FU		
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)					FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)					FW	135 853 550	175 723 997
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	1 034 883	1 206 446
Salaires et traitements					FY	6 214 275	6 272 426
Charges sociales (10)					FZ	2 719 774	3 014 563
DOTATIONS D'EXPLOITATION							
Sur immobilisations : - dotations aux amortissements					GA	765 934	806 349
- dotations aux provisions					GB		
Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC		
Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	55 120	68 631
Autres charges (12)					GE	17 419	11 486
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4)	II		GF			146 660 955	187 103 899
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GG			4 339 322	5 265 717
OPERATIONS EN COMMUN							
Bénéfice attribué ou perte transférée	III				GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré	IV				GI		
PRODUITS FINANCIERS							
Produits financiers de participations (5)					GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 882	0
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
Différences positives de change					GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	V		GP			1 882	0
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 200	0
Différences négatives de change					GS	0	32
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	VI		GU			1 200	32
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)			GV			682	-32
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)			GW			4 340 003	5 265 685

Rubriques		décembre 2021	décembre 2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	5 456	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	0	8 000
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	4 067 968	383 000
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (7)	VII	4 073 424	391 000
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 134 146	132
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	61 441	4 437
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	3 750	4 001 800
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (7)	VIII	3 199 337	4 006 369
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	874 087	-3 615 369
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	IX	610 172	12 468
Impôts sur les bénéfices	X	-360 989	-1 054 096
TOTAL DES PRODUITS	HL	155 075 583	192 760 616
TOTAL DES CHARGES	HM	150 110 675	190 068 672
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	HN	4 964 907	2 691 944

S.A. EUROPROPULSION

Société Anonyme au capital de 1.200.000 Euros.

22, quai Gallieni

92150 SURESNES

388 250 797 RCS NANTERRE

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

AU 31 DECEMBRE 2021

1 - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE:

L'activité de l'exercice 2021 a été marquée par :

- la vente de 2,5 jeux de moteurs de vol PB, pour 3 jeux vendus au cours de l'exercice précédent,
- la vente de 2 moteurs P80-VEGA, pour 2 moteurs vendus au cours de l'exercice précédent,
- la continuation des activités du développement « P120C »,
- la crise sanitaire liée à la Covid-19 et la promulgation de l'Etat d'urgence sanitaire par la Loi 2020-290 du 23 mars 2020 ont entraîné des conséquences sur l'activité au cours de l'exercice 2021 dont les impacts sur le bilan et le compte de résultat ne sont pas mesurables.

2 - REGLES ET METHODES COMPTABLES:

Les comptes sociaux au 31 décembre 2021 sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France selon le règlement de l'ANC 2014-03 relatif au plan comptable général et des règlements de l'ANC le modifiant.

2-1 - Immobilisations incorporelles :

Elles correspondent à des logiciels amortis sur 3 à 5 ans en linéaire.

Les logiciels acquis et les coûts de développement interne de logiciels sont immobilisés.

Les investissements de logiciels de l'exercice s'élèvent à 98 K, auxquels s'ajoutent les immobilisations incorporelles en cours de l'exercice précédent de 8 K€.

Au titre de l'exercice 2021, les frais de recherche et de développement, autres que les coûts de développement de logiciels, sont comptabilisés en charges d'exploitation, les critères pour leur immobilisation, tels que définis par la réglementation en vigueur, n'étant pas réunis. L'essentiel des coûts directs de recherche de l'exercice 2021 s'élève à 3.707 K€ et sont intégralement imputés sur les contrats de développement.

2-2 - Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition historique ou de production (hors frais financiers) diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Ces immobilisations sont amorties selon les durées d'utilisation :

- Constructions sur sol d'autrui : 5 à 20 ans,
- Installations techniques : 3 à 20 ans,
- Installations générales, agencements, aménagements : 5 à 20 ans,
- Matériel de bureau et informatique: 3 à 10 ans,
- Mobilier : 3 à 10 ans,
- Matériel de transport : 2 à 5 ans.

Le mode d'amortissement retenu est l'amortissement linéaire.

Des provisions pour dépréciation sont constatées lorsque les amortissements ne permettent pas de traduire la perte de valeur de l'immobilisation concernée. Si à la clôture des comptes, il existe un indice quelconque montrant qu'un actif a pu perdre de sa valeur, la société effectue un test de dépréciation.

Une dépréciation est comptabilisée en compte de résultat lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle étant la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'utilité.

Les investissements d'immobilisations corporelles de l'exercice s'élèvent à 201 K€, auxquels s'ajoutent les immobilisations en cours de l'exercice précédent de 54 K€.

Les acquisitions et les cessions d'immobilisations corporelles sont traduites dans le tableau ci-joint des immobilisations.

2-3 - Immobilisations financières :

Elles sont composées de dépôts de garantie pour des locations immobilières et de prêts au personnel. Ces créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

2-4 - Stocks et En-cours de production :

La valorisation des en-cours comporte les charges de production directes (coût d'acquisition des matières consommées, sous traitance industrielle, main d'œuvre directe de production) et indirectes (frais généraux des sites de production). Le coût de production ainsi obtenu, ne comporte donc pas de frais de siège, de frais commerciaux conformément au Plan Comptable Général 2014-03. Par ailleurs, les frais financiers ne sont pas incorporés dans la valorisation des en-cours.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont constituées en tenant compte du prix du marché, des perspectives de vente mais aussi du risque lié à l'obsolescence, apprécié par rapport à des niveaux de stocks objectifs.

Les pertes sur les coûts réalisés font l'objet, le cas échéant, d'une provision pour dépréciation des travaux en cours.

2-5 - Contrats de développement :

Les résultats sur les contrats de développement à caractère pluriannuel sont dégagés selon le degré d'avancement. Celui-ci est mesuré sur la base des coûts des travaux et services réalisés par rapport au coût total estimé des contrats.

Le degré d'avancement du programme de développement « P120C » est mesuré en fonction de la part propre des coûts engagés par la société sans prise en compte des coûts de sous-traitance AVIO et ARIANEGROUP qui ne sont pas représentatifs de l'avancement du programme.

2-6 - Contrats de marchés de production :

Les marchés de production sont facturés à la livraison ou à l'acceptation par le client des biens correspondants.

Le résultat dégagé lors de chaque livraison de chaque moteur est déterminé sur la base du taux de marge unique estimé à terminaison du contrat de production « PB » et « P80-VEGA ».

Chacun des contrats « PB » et « P80-VEGA » représente un contrat unique avec un ensemble de livraisons.

2-7 - Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

2-8 - Provisions pour risques et charges :

Les risques et charges identifiés jusqu'à la date d'arrêté des comptes ont été couverts par les provisions suivantes (cf § 3.4):

- les engagements au titre des indemnités de fin de carrière,
- les engagements au titre de la médaille du travail,
- les coûts liés à des litiges.

Les pertes probables sur les travaux ou prestations restant à exécuter des contrats en-cours, font l'objet, le cas échéant, d'une provision pour perte à terminaison, enregistrée en provision pour risque.

2-9 - Engagements de retraite :

Les régimes mis en place pour couvrir les engagements de retraite (indemnités de fin de carrière) sont des régimes à prestations définies ou des régimes à cotisations définies.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, les versements aux organismes libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure. Aucun engagement n'est donc comptabilisé à ce titre.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de départ en retraite supportés par la société Europropulsion au titre de la convention collective des industries métallurgiques et connexes ou d'accords d'entreprise ont fait l'objet de la comptabilisation d'une provision.

Comme précédemment, les montants provisionnés durant l'exercice 2021 ont été évalués selon la méthode des unités de crédit projetés (méthode rétrospective) avec salaires de fin de carrière qui consiste à évaluer, pour chaque salarié, la valeur actuelle des indemnités auxquelles ses états de service lui donneront droit lors de son départ en retraite. Ces engagements de retraite ont fait l'objet d'une évaluation par un actuaire indépendant.

3 - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT :

3-1 - Informations sur les immobilisations :

(cf état des immobilisations et tableau des amortissements)

3-2 - Informations sur les créances et les dettes :

(cf état des créances et des dettes)

3-3 - Capitaux propres :

(cf tableau de répartition du capital et tableau de variation des capitaux propres)

3-4 - Provisions pour risques et charges :

(cf tableau des provisions)

3-4-1 - Les dotations aux provisions de l'exercice 2021 s'élèvent à 55.120 € et correspondent aux risques et charges suivants :

- La dotation à la provision pour engagements de retraite de l'exercice qui s'élève à 53.463 €, le solde de la provision s'élève à 523.157 €.
- La dotation à la provision pour médailles du travail de l'exercice qui s'élève à 1.657 €, le solde de la provision s'élève à 25.918 €.

3-4-2 - Les reprises de provisions pour risques et charges de 4.089.163 € regroupent :

- des reprises de provisions d'exploitation pour engagements de retraite et médaille du travail de 21.195 € utilisées en totalité.
- une reprise de provision constatée à la clôture de l'exercice de 3.961.000 €. Cette provision était initialement destinée à couvrir le risque résultant des suppléments de Taxe Professionnelle et de Cotisation Foncière des Entreprises de 2009 à 2019. Ce risque avait été provisionné à la suite de la décision du Conseil d'Etat en date du 29 juin 2020 qui a annulé l'arrêt de la Cour Administrative d'Appel de Paris du 26 septembre 2019, favorable à la Société. Cette provision est utilisée à concurrence de 3.126.000 € et non utilisée pour 835.000 €.
- une reprise de provision pour dépréciation des immobilisations pour 40.000 € qui ont été mises au rebut dans le cadre du déménagement du siège social effectué en 2021.
- des reprises de provisions pour charges diverses de 66.968 € utilisées à hauteur de 51.968 € et non utilisées pour 15.000 €.

3-5 - Transactions entre les parties liées :

Absence de transactions conclues à des conditions de marché hors norme.

3-6 - Informations sur les « charges à payer » :

Les montants des « charges à payer » inclus dans les postes du bilan sont les suivants :

- Fournisseurs, factures non parvenues:	1.919.396 €.
- Charges de personnel à payer:	2.126.446 €.
- Charges sociales à payer:	734.214 €.
- Etat, charges à payer:	1.127.366 €.

Les « Fournisseurs factures non parvenues » regroupent principalement les coûts de sous-traitance qui sont la contrepartie du chiffre d'affaires du contrat de développement « P120C » dont le degré d'avancement est mesuré en fonction de la part propre des coûts engagés par la société (cf § 2-5 et § 3-7) pour 1.248 K€.

Le compte « Etat charges à payer » correspondent à une partie des dettes de CFE pour 835 K€, initialement constatées en provision pour risques et charges.

3-7 - Informations sur les « produits à recevoir » :

Les « produits à recevoir » correspondent aux « Clients, factures à établir » de 7.189 K€, qui regroupent principalement les révisions de prix en application des clauses d'indexation prévues par le contrat « PB » pour 6.930 K€.

3-8 - Informations sur les « charges constatées d'avance » :

Le poste « charges constatées d'avance » de 48.306 €. correspond à des frais généraux relatifs à l'exercice suivant.

3-9 - Informations sur les « produits constatés d'avance » :

Les produits constatés d'avance de 11.003.406 € correspondent au chiffre d'affaires extourné, relatif à des travaux non effectués à la clôture de l'exercice.

3-10 - Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires de 151.387 K€ est réalisé principalement avec deux clients européens et se répartit comme suit :

- chiffre d'affaires production : 100.515 K€
- chiffre d'affaires de développement : 50.872 K€

3-11 - Stocks et en-cours :

Les en-cours de production de 99.807 K€ au 31 décembre 2021 correspondent pour l'essentiel à des en-cours sur les contrats de production « PB » et « P80-VEGA » ainsi que sur le contrat de développement « P120C ».

3-12 - Impôt sur les sociétés :

L'impôt sur les sociétés avant crédits d'impôt s'élève à 1.399.861 €.

En application de l'article 39 decies du CGI, l'impôt sur les sociétés a été déterminé après déduction exceptionnelle en faveur des investissements d'un montant de 71.323 € générant une économie d'impôt de 18.901 €.

De plus, la société a comptabilisé dans les comptes de l'exercice :

- le Crédit d'Impôt Recherche au titre de l'année 2021 pour 1.350.000 €,
- un Crédit d'Impôt Recherche complémentaire au titre de l'année 2020 pour 368.340 €,
- le Crédit d'Impôt pour investissements outre-mer au titre de l'année 2021 pour 42.510 €.

Un tableau figurant en annexe détaille la ventilation de l'impôt sur les sociétés.

3-13 - Situation fiscale différée :

La prise en considération de certaines charges et de certains produits, dans des exercices différents, pour la détermination du résultat imposable et du résultat comptable conduit à une situation fiscale différée, présentée dans le tableau figurant en annexe.

4 - AUTRES INFORMATIONS:

4-1 - Effectif :

L'effectif au 31/12/2021, qui s'élève à 60 personnes, est le suivant :

	Etablissement SURESNES	Etablissement KOUROU
Cadres :	12	8
Non cadres :	2	38

L'effectif est de 60 salariés à contrats à durée indéterminée et aucun salarié en contrat à durée déterminée.

4-2 - Honoraires du Commissaire aux comptes :

Conformément au décret n° 208-1487 du 30 décembre 2008, les honoraires du commissaire aux comptes, figurant au compte de résultat de l'exercice au titre du contrôle légal des comptes de l'année 2021, ressort à 31.816 € et les honoraires comptabilisés au titre des autres services s'élèvent à 4.500 € pour l'année 2021.

4-3 - Rémunérations des dirigeants :

La rémunération des dirigeants n'est pas communiquée car elle permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé des organes de direction.

4-4 - Identités des sociétés consolidantes :

ARIANEGROUP SAS, 51-61 Route de Verneuil – 78130 LES MUREAUX, 519 032 247 RCS
VERSAILLES

AVIO SPA, Via Ariana km 5,200 – 00034 COLLEFERRO, REA n°1177979 ROME

4-5 - Engagements hors bilan :

. Engagements donnés :

Caution bancaire au profit d'un tiers : la banque BNP s'est portée caution au profit de la Direction Générale des Douanes, jusqu'à concurrence d'un montant de un million quatre cent quarante quatre mille euros, pour garantie du paiement des droits, taxes et intérêts dont la société Europropulsion serait redevable en cas d'inexécution totale ou partielle des engagements souscrits dans le cadre de tous régimes et procédures douaniers.

. Engagements reçus : Néant

. Engagements réciproques : Absence d'engagements réciproques non équilibrés.

S.A. EUROPROPULSION AU 31 DECEMBRE 2021

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS: VALEURS BRUTES (en Euros)				
EXERCICE 2021	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles	1 554 406	12 085	92 324	1 474 166
Immobilisations incorporelles en cours	7 844	93 842	7 844	93 842
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 562 249	105 927	100 168	1 568 008
Constructions	442 437	9 400	78 376	373 461
Installations techn., matériel et outillage	9 315 656	121 455	2 880 851	6 556 261
Installations générales, agencements	2 702 330	100 140	311 486	2 490 983
Matériel de transport	151 244			151 244
Matériel de bureau, informatique, mobilier	931 994	24 259	175 695	780 558
Divers				
Immobilisations corporelles en cours	110 880		82 523	28 357
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 654 541	255 254	3 528 932	10 380 863
Participations				
Titres immobilisés				
Prêts et autres immo.financières	154 438	205 870	58 797	301 511
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	154 438	205 870	58 797	301 511
TOTAL GENERAL	15 371 227	567 052	3 687 897	12 250 382

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS: AMORTISSEMENTS (en Euros)				
EXERCICE 2021	Début exercice	Dotations	Diminutions	Fin exercice
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles	1 285 668	226 261	92 324	1 419 604
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 285 668	226 261	92 324	1 419 604
Constructions	207 617	21 467	78 181	150 902
Installations techn., matériel et outillage	8 082 198	283 719	2 870 861	5 495 056
Installations générales, agencements	1 870 784	136 331	260 883	1 746 232
Matériel de transport	151 244			151 244
Matériel de bureau, informatique, mobilier	689 876	101 906	175 042	616 739
Divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 001 718	543 423	3 384 968	8 160 174
TOTAL GENERAL	12 287 387	769 683	3 477 292	9 579 778

Dotations aux amortissements d'exploitation :	765 934
Dotations aux amortissements exceptionnels :	3 750
Total des dotations aux amortissements :	769 684

S.A. EUROPROPULSION AU 31 DECEMBRE 2021

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES (en Euros)				
EXERCICE 2021	Montant total	Echéance à moins d' 1 an	Echéance à plus d' 1 an	Echéance à plus de 5 ans
CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE:				
. Rattachées à des participations				
. Prêts	57 521	30 521	27 000	
. Autres	243 990	30 085	213 905	
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT:				
. Avances & acomptes versés sur commande	60 698 507	60 698 507		
. Clients et comptes rattachés	28 831 249	28 831 249		
. Autres	22 433 254	22 433 254		
. Capital appelé non versé				
. Charges constatées d'avance	48 306	48 306		
TOTAL CREANCES	112 312 826	112 071 922	240 905	
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des ét. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	4 315	4 315		
Avances et acomptes recus s/commande en cours	165 638 879	165 638 879		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 398 206	17 398 206		
Dettes fiscales et sociales	6 693 577	6 693 577		
Dettes sur immobilisations	62 220	62 220		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	11 003 406	11 003 406		
TOTAL DETTES	200 800 603	200 800 603		

S.A. EUROPROPULSION AU 31 DECEMBRE 2021

TABLEAU DES PROVISIONS (en Euros)				
EXERCICE 2021	Début exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	4 731 003	55 120	4 089 163	696 960
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
. sur immobilisations				
. sur stocks et en cours				
. sur comptes clients				
. autres provisions pour dépréciation				
TOTAL GENERAL	4 731 003	55 120	4 089 163	696 960
Dont dotations et reprises:	Exploitation	55 120	21 195	
	Financières			
	Exceptionnelles		4 067 968	

L'information relative aux reprises de provisions utilisées et non utilisées est donnée en § 3.4.2.

S.A. EUROPROPULSION AU 31 DECEMBRE 2021

SITUATION FISCALE DIFFEREE (en Euros)			
NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES	BASE	TAUX D'IS	IMPOT SOCIETE
CREANCES D'IMPOTS			
Organic	210 272	25,83%	54 303
Participation des salariés et forfait social	732 206	25,83%	189 092
Provision pour retraite	523 157	25,83%	135 105
TOTAL	1 465 635		378 500
DETTES D'IMPOTS			
TOTAL			

**REPARTITION DU CAPITAL DE LA S.A. EUROPROPULSION
AU 31 DECEMBRE 2021**

ACTIONNAIRES	ACTIONS DETENUES
ARIANEGROUP SAS 51-61 Route de Verneuil 78130 LES MUREAUX	40 000
AVIO SPA Via Ariana km 5,200 00034 COLLEFERRO ITALIE	39 997
Autres actionnaires	3
TOTAL	80 000

Montant du capital	1 200 000 €
Nominal par action	15 €

S.A. EUROPROPULSION
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en Euros)

	31/12/2020	Affectation résultat	Dividendes	Résultat N	Provisions réglementées	31/12/2021
Capital social	1 200 000					1 200 000
Réserve légale	121 959					121 959
Réserves réglementées	19 592					19 592
Report à nouveau	5 735 711	2 691 944				8 427 655
Résultat de l'exercice	2 691 944	-2 691 944		4 964 907		4 964 907
Total	9 769 207	0	0	4 964 907	0	14 734 114

S.A. EUROPROPULSION AU 31 DECEMBRE 2021

VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (en Euros)								
	Résultat comptable avant impôt	Résultat fiscal avant impôt	Impôt				Résultat net (avant participation)	
			Théorique	Crédit d'impôt recherche	Crédit d'impôt Investissements Outre Mer	Constaté en charges	Théorique	Comptable
Courant	4 340 003	4 331 633	1 164 805	1 718 340	42 510	-596 045	3 175 198	4 936 048
Exceptionnel	874 087	874 087	235 056			235 056	639 031	639 031
TOTAL	5 214 090	5 205 720	1 399 861	1 718 340	42 510	-360 989	3 814 229	5 575 079

Participation 2021 -610 172

Résultat net comptable	4 964 907
------------------------	-----------

Le montant d'impôt constaté au compte de résultat se décompose comme suit:

Impôt sur les sociétés	1 399 861
Crédit d'impôt recherche	-1 718 340
Crédit d'impôt Investissements Outre Mer	-42 510
Total Impôt sur les bénéfices du compte de résultat	-360 989

EUROPULSION
Société anonyme au capital de 1.200.000 euros
22 Quai Gallieni – 92150 SURESNES
388 250 797 RCS NANTERRE

RESOLUTION D’AFFECTATION DU RESULTAT DE L’EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2021 VOTEE LORS DE
L’ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU
DU 31 MARS 2022

Deuxième résolution : Affectation du résultat

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 4.964.907,42 euros et augmenté du report à nouveau créditeur de 8.427.654,80 euros, soit un montant total de 13.392.562,22 euros comme suit :

- versement d'un dividende de.....4.800.000,00 euros
- inscription du solde en report à nouveau pour un montant de 8.592.562,22 euros

Le dividende net par action sera donc de 60,00 euros.

Le montant total des dividendes de 4.800.000,00 € constitue un revenu imposé au taux forfaitaire de 12,8 %, sauf option pour le barème de l'IR.

En cas d'option pour le barème de l'IR, celui-ci constitue un revenu éligible à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts, dans les conditions et limites légales.

Il est également précisé que les dividendes distribués feront l'objet d'un paiement à la source des prélèvements sociaux.

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées sous forme de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

EXERCICE	DIVIDENDES DISTRIBUES PAR ACTION	DIVIDENDES TOTAL DISTRIBUES	REGIME FISCAL
Distribution 2021 sur résultat 2020	0 €	0 €	Eligible à l'abattement de 40% sur option
Distribution 2020 sur résultat 2019	0 €	0 €	Eligible à l'abattement de 40%
Distribution 2019 sur résultat 2018	81,00 €	6.480.000 €	Eligible à l'abattement de 40%

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Marco BIAGIONI





EUROPROPULSION

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2021

MAZARS

SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92075 PARIS LA DÉFENSE CEDEX
TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

SOCIETE ANONYME D EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE
SURVEILLANCE

CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153

EUROPROPULSION

Société anonyme
RCS 388 250 797 NANTERRE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2021

A l'assemblée générale de la société EUROPROPULSION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EUROPROPULSION relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Nous attestons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes annuels.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les Commissaires aux comptes

Mazars

Fait à Paris La Défense, le 11 mars 2022

Christophe BERRARD

Désignation : Europropulsion
 Adresse : 22 quai Gallieni 92150 Suresnes
 N°SIRET : 38 825 079 700 015

Code APE :

Durée N : 12
 Durée N-1 : 12

Rubriques		Montant brut	Amortissements	décembre 2021	décembre 2020
Capital souscrit non appelé	I AA				
IMMOBILISAT. INCORPORELLES					
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de recherche et développement	AD		AE		
Concessions,brevets,droits similaires	AF	1 474 166,08	AG	1 419 604,46	54 561,62
Fonds commercial (1)	AH		AI		268 737,23
Autres immobilisations incorporelles	AJ	93 842,30	AK	93 842,30	7 843,74
Avances,acomptes immob. incorpor.	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP	373 460,63	AQ	150 902,62	222 558,01
Installations techniq., matériel, outillage	AR	6 556 260,22	AS	5 495 055,97	1 061 204,25
Autres immobilisations corporelles	AT	3 422 785,77	AU	2 514 214,72	908 571,05
Immobilisations en cours	AV	28 356,52	AW	28 356,52	110 879,51
Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations par mise en équivalence	CS		CT		
Autres participations	CU		CV		
Créances rattachées à participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts	BF	57 521,36	BG	57 521,36	49 916,00
Autres immobilisations financières	BH	243 989,50	BI	243 989,50	104 522,13
TOTAL II	BJ	12 250 382,38	BK	9 579 777,77	2 670 604,61
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En-cours de production de biens	BN	99 806 875,50	BO	99 806 875,50	100 410 961,00
En-cours de production de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances,acomptes versés/commandes	BV	60 698 506,59	BW	60 698 506,59	147 981 721,71
CREANCES					
Créances clients & cptes rattachés (3)	BX	28 831 248,53	BY	28 831 248,53	50 908 814,46
Autres créances (3)	BZ	22 433 254,43	CA	22 433 254,43	42 098 252,91
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement (dt actions propres <input type="text"/>)	CD		CE		
Disponibilités	CF	1 742 880,60	CG	1 742 880,60	17 194 305,72
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance (3)	CH	48 306,03	CI	48 306,03	219 065,22
TOTAL III	CJ	213 561 071,68	CK	213 561 071,68	358 813 121,02
Charges à répartir/plsrs exercices	IV CL				
Primes rembours des obligations	V CM				
Ecarts de conversion actif	VI CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	225 811 454,06	1A	9 579 777,77	216 231 676,29
Renvois:(1) droit bail N-1		(2)Part -1an immo.fin. N-1	CP	(3)Part à + 1 an: [CR] N-1	
Clause réserv. propr. Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Désignation : Europropulsion

Rubriques		décembre 2021	décembre 2020
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel (1) (dont versé : <input type="text"/>)	DA	1 200 000,00	1 200 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB		
Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équival <input type="text"/> EK <input type="text"/>)	DC		
Réserve légale (3)	DD	121 959,21	121 959,21
Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
Réserves réglementées (3) (dont rés. prov. cou <input type="text"/> B1 <input type="text"/>)	DF	19 592,14	19 592,14
Autres réserves (dont achat d'œuvres orig. <input type="text"/> EJ <input type="text"/>)	DG		
Report à nouveau	DH	8 427 654,80	5 735 710,74
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	4 964 907,42	2 691 944,06
Subventions d'investissements	DJ		
Provisions réglementées	DK		
TOTAL I	DL	14 734 113,57	9 769 206,15
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées	DN		
TOTAL II	DO		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	DP	147 884,70	214 852,70
Provisions pour charges	DQ	549 075,18	4 516 150,18
TOTAL III	DR	696 959,88	4 731 002,88
DETTES (4)			
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participa <input type="text"/> EI <input type="text"/>)	DV	4 315,02	169,60
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	165 638 878,65	284 234 473,87
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	17 398 205,75	51 162 210,23
Dettes fiscales et sociales	DY	6 693 576,89	9 223 406,91
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	62 220,33	102 493,86
Autres dettes	EA		575,88
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance (4)	EB	11 003 406,20	2 673 423,00
TOTAL IV	EC	200 800 602,84	347 396 753,35
Ecarts de conversion passif	V		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	216 231 676,29	361 896 962,38

Désignation : Europropulsion

Rubriques	France		Exportation		FC	décembre 2021	décembre 2020
	FA		FB			FF	
Ventes de marchandises	FD	100 514 699,41	FE	100 514 699,41	FI	100 514 699,41	117 572 338,33
Production - biens	FG	50 872 015,41	FH			50 872 015,41	88 402 922,82
vente - services	FJ	151 386 714,82	FK	100 514 699,41	FL	151 386 714,82	205 975 261,15
CHIFFRE D'AFFAIRES NET							
Production stockée					FM	-604 085,50	-13 764 877,92
Production immobilisée					FN		
Subventions d'exploitation					FO		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	214 239,27	158 847,92
Autres produits (1) (11)					FQ	3 408,32	384,59
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)	I		FR			151 000 276,91	192 369 615,74
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS		
Variation de stock (marchandises)					FT		
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)					FU		
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)					FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)					FW	135 853 550,21	175 723 997,31
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	1 034 882,65	1 206 446,15
Salaires et traitements					FY	6 214 275,27	6 272 426,20
Charges sociales (10)					FZ	2 719 774,00	3 014 562,96
DOTATIONS D'EXPLOITATION							
Sur immobilisations : - dotations aux amortissements					GA	765 933,62	806 349,28
- dotations aux provisions					GB		
Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC		
Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	55 120,00	68 631,00
Autres charges (12)					GE	17 419,35	11 485,87
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4)	II		GF			146 660 955,10	187 103 898,77
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GG			4 339 321,81	5 265 716,97
OPERATIONS EN COMMUN							
Bénéfice attribué ou perte transférée	III		GH				
Perte supportée ou bénéfice transféré	IV		GI				
PRODUITS FINANCIERS							
Produits financiers de participations (5)					GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 881,62	0,00
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
Différences positives de change					GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	V		GP			1 881,62	0,00
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 200,00	0,00
Différences négatives de change					GS	0,00	31,64
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	VI		GU			1 200,00	31,64
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)			GV			681,62	-31,64
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)			GW			4 340 003,43	5 265 685,33

Rubriques		décembre 2021	décembre 2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	5 456,20	0,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	0,00	8 000,00
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	4 067 968,00	383 000,00
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (7)	VII	4 073 424,20	391 000,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 134 146,37	132,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	61 440,84	4 437,27
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	3 750,00	4 001 800,00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (7)	VIII	3 199 337,21	4 006 369,27
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	874 086,99	(3 615 369,27)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	IX	610 172,00	12 468,00
Impôts sur les bénéfices	X	-360 989,00	-1 054 096,00
TOTAL DES PRODUITS	HL	155 075 582,73	192 760 615,74
TOTAL DES CHARGES	HM	150 110 675,31	190 068 671,68
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	HN	4 964 907,42	2 691 944,06

S.A. EUROPROPULSION

Société Anonyme au capital de 1.200.000 Euros.

22, quai Gallieni

92150 SURESNES

388 250 797 RCS NANTERRE

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

AU 31 DECEMBRE 2021

1 - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE:

L'activité de l'exercice 2021 a été marquée par :

- la vente de 2,5 jeux de moteurs de vol PB, pour 3 jeux vendus au cours de l'exercice précédent,
- la vente de 2 moteurs P80-VEGA, pour 2 moteurs vendus au cours de l'exercice précédent,
- la continuation des activités du développement « P120C »,
- la crise sanitaire liée à la Covid-19 et la promulgation de l'Etat d'urgence sanitaire par la Loi 2020-290 du 23 mars 2020 ont entraîné des conséquences sur l'activité au cours de l'exercice 2021 dont les impacts sur le bilan et le compte de résultat ne sont pas mesurables.

2 - REGLES ET METHODES COMPTABLES:

Les comptes sociaux au 31 décembre 2021 sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France selon le règlement de l'ANC 2014-03 relatif au plan comptable général et des règlements de l'ANC le modifiant.

2-1 - Immobilisations incorporelles :

Elles correspondent à des logiciels amortis sur 3 à 5 ans en linéaire.

Les logiciels acquis et les coûts de développement interne de logiciels sont immobilisés.

Les investissements de logiciels de l'exercice s'élèvent à 98 K, auxquels s'ajoutent les immobilisations incorporelles en cours de l'exercice précédent de 8 K€.

Au titre de l'exercice 2021, les frais de recherche et de développement, autres que les coûts de développement de logiciels, sont comptabilisés en charges d'exploitation, les critères pour leur immobilisation, tels que définis par la réglementation en vigueur, n'étant pas réunis. L'essentiel des coûts directs de recherche de l'exercice 2021 s'élève à 3.707 K€ et sont intégralement imputés sur les contrats de développement.

2-2 - Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition historique ou de production (hors frais financiers) diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Ces immobilisations sont amorties selon les durées d'utilisation :

- Constructions sur sol d'autrui : 5 à 20 ans,
- Installations techniques : 3 à 20 ans,
- Installations générales, agencements, aménagements : 5 à 20 ans,
- Matériel de bureau et informatique: 3 à 10 ans,
- Mobilier : 3 à 10 ans,
- Matériel de transport : 2 à 5 ans.

Le mode d'amortissement retenu est l'amortissement linéaire.

Des provisions pour dépréciation sont constatées lorsque les amortissements ne permettent pas de traduire la perte de valeur de l'immobilisation concernée. Si à la clôture des comptes, il existe un indice quelconque montrant qu'un actif a pu perdre de sa valeur, la société effectue un test de dépréciation.

Une dépréciation est comptabilisée en compte de résultat lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle étant la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'utilité.

Les investissements d'immobilisations corporelles de l'exercice s'élèvent à 201 K€, auxquels s'ajoutent les immobilisations en cours de l'exercice précédent de 54 K€.

Les acquisitions et les cessions d'immobilisations corporelles sont traduites dans le tableau ci-joint des immobilisations.

2-3 - Immobilisations financières :

Elles sont composées de dépôts de garantie pour des locations immobilières et de prêts au personnel. Ces créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

2-4 - Stocks et En-cours de production :

La valorisation des en-cours comporte les charges de production directes (coût d'acquisition des matières consommées, sous traitance industrielle, main d'œuvre directe de production) et indirectes (frais généraux des sites de production). Le coût de production ainsi obtenu, ne comporte donc pas de frais de siège, de frais commerciaux conformément au Plan Comptable Général 2014-03. Par ailleurs, les frais financiers ne sont pas incorporés dans la valorisation des en-cours.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont constituées en tenant compte du prix du marché, des perspectives de vente mais aussi du risque lié à l'obsolescence, apprécié par rapport à des niveaux de stocks objectifs.

Les pertes sur les coûts réalisés font l'objet, le cas échéant, d'une provision pour dépréciation des travaux en cours.

2-5 - Contrats de développement :

Les résultats sur les contrats de développement à caractère pluriannuel sont dégagés selon le degré d'avancement. Celui-ci est mesuré sur la base des coûts des travaux et services réalisés par rapport au coût total estimé des contrats.

Le degré d'avancement du programme de développement « P120C » est mesuré en fonction de la part propre des coûts engagés par la société sans prise en compte des coûts de sous-traitance AVIO et ARIANEGROUP qui ne sont pas représentatifs de l'avancement du programme.

2-6 - Contrats de marchés de production :

Les marchés de production sont facturés à la livraison ou à l'acceptation par le client des biens correspondants.

Le résultat dégagé lors de chaque livraison de chaque moteur est déterminé sur la base du taux de marge unique estimé à terminaison du contrat de production « PB » et « P80-VEGA ».

Chacun des contrats « PB » et « P80-VEGA » représente un contrat unique avec un ensemble de livraisons.

2-7 - Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

2-8 - Provisions pour risques et charges :

Les risques et charges identifiés jusqu'à la date d'arrêté des comptes ont été couverts par les provisions suivantes (cf § 3.4):

- les engagements au titre des indemnités de fin de carrière,
- les engagements au titre de la médaille du travail,
- les coûts liés à des litiges.

Les pertes probables sur les travaux ou prestations restant à exécuter des contrats en-cours, font l'objet, le cas échéant, d'une provision pour perte à terminaison, enregistrée en provision pour risque.

2-9 - Engagements de retraite :

Les régimes mis en place pour couvrir les engagements de retraite (indemnités de fin de carrière) sont des régimes à prestations définies ou des régimes à cotisations définies.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, les versements aux organismes libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure. Aucun engagement n'est donc comptabilisé à ce titre.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de départ en retraite supportés par la société Europropulsion au titre de la convention collective des industries métallurgiques et connexes ou d'accords d'entreprise ont fait l'objet de la comptabilisation d'une provision.

Comme précédemment, les montants provisionnés durant l'exercice 2021 ont été évalués selon la méthode des unités de crédit projetés (méthode rétrospective) avec salaires de fin de carrière qui consiste à évaluer, pour chaque salarié, la valeur actuelle des indemnités auxquelles ses états de service lui donneront droit lors de son départ en retraite. Ces engagements de retraite ont fait l'objet d'une évaluation par un actuaire indépendant.

3 - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT :

3-1 - Informations sur les immobilisations :

(cf état des immobilisations et tableau des amortissements)

3-2 - Informations sur les créances et les dettes :

(cf état des créances et des dettes)

3-3 - Capitaux propres :

(cf tableau de répartition du capital et tableau de variation des capitaux propres)

3-4 - Provisions pour risques et charges :

(cf tableau des provisions)

3-4-1 - Les dotations aux provisions de l'exercice 2021 s'élèvent à 55.120 € et correspondent aux risques et charges suivants :

- La dotation à la provision pour engagements de retraite de l'exercice qui s'élève à 53.463 €, le solde de la provision s'élève à 523.157 €.
- La dotation à la provision pour médailles du travail de l'exercice qui s'élève à 1.657 €, le solde de la provision s'élève à 25.918 €.

3-4-2 - Les reprises de provisions pour risques et charges de 4.089.163 € regroupent :

- des reprises de provisions d'exploitation pour engagements de retraite et médaille du travail de 21.195 € utilisées en totalité.
- une reprise de provision constatée à la clôture de l'exercice de 3.961.000 €. Cette provision était initialement destinée à couvrir le risque résultant des suppléments de Taxe Professionnelle et de Cotisation Foncière des Entreprises de 2009 à 2019. Ce risque avait été provisionné à la suite de la décision du Conseil d'Etat en date du 29 juin 2020 qui a annulé l'arrêt de la Cour Administrative d'Appel de Paris du 26 septembre 2019, favorable à la Société. Cette provision est utilisée à concurrence de 3.126.000 € et non utilisée pour 835.000 €.
- une reprise de provision pour dépréciation des immobilisations pour 40.000 € qui ont été mises au rebut dans le cadre du déménagement du siège social effectué en 2021.
- des reprises de provisions pour charges diverses de 66.968 € utilisées à hauteur de 51.968 € et non utilisées pour 15.000 €.

3-5 - Transactions entre les parties liées :

Absence de transactions conclues à des conditions de marché hors norme.

3-6 - Informations sur les « charges à payer » :

Les montants des « charges à payer » inclus dans les postes du bilan sont les suivants :

- Fournisseurs, factures non parvenues:	1.919.396 €.
- Charges de personnel à payer:	2.126.446 €.
- Charges sociales à payer:	734.214 €.
- Etat, charges à payer:	1.127.366 €.

Les « Fournisseurs factures non parvenues » regroupent principalement les coûts de sous-traitance qui sont la contrepartie du chiffre d'affaires du contrat de développement « P120C » dont le degré d'avancement est mesuré en fonction de la part propre des coûts engagés par la société (cf § 2-5 et § 3-7) pour 1.248 K€.

Le compte « Etat charges à payer » correspondent à une partie des dettes de CFE pour 835 K€, initialement constatées en provision pour risques et charges.

3-7 - Informations sur les « produits à recevoir » :

Les « produits à recevoir » correspondent aux « Clients, factures à établir » de 7.189 K€, qui regroupent principalement les révisions de prix en application des clauses d'indexation prévues par le contrat « PB » pour 6.930 K€.

3-8 - Informations sur les « charges constatées d'avance » :

Le poste « charges constatées d'avance » de 48.306 €. correspond à des frais généraux relatifs à l'exercice suivant.

3-9 - Informations sur les « produits constatés d'avance » :

Les produits constatés d'avance de 11.003.406 € correspondent au chiffre d'affaires extourné, relatif à des travaux non effectués à la clôture de l'exercice.

3-10 - Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires de 151.387 K€ est réalisé principalement avec deux clients européens et se répartit comme suit :

- chiffre d'affaires production : 100.515 K€
- chiffre d'affaires de développement : 50.872 K€

3-11 - Stocks et en-cours :

Les en-cours de production de 99.807 K€ au 31 décembre 2021 correspondent pour l'essentiel à des en-cours sur les contrats de production « PB » et « P80-VEGA » ainsi que sur le contrat de développement « P120C ».

3-12 - Impôt sur les sociétés :

L'impôt sur les sociétés avant crédits d'impôt s'élève à 1.399.861 €.

En application de l'article 39 decies du CGI, l'impôt sur les sociétés a été déterminé après déduction exceptionnelle en faveur des investissements d'un montant de 71.323 € générant une économie d'impôt de 18.901 €.

De plus, la société a comptabilisé dans les comptes de l'exercice :

- le Crédit d'Impôt Recherche au titre de l'année 2021 pour 1.350.000 €,
- un Crédit d'Impôt Recherche complémentaire au titre de l'année 2020 pour 368.340 €,
- le Crédit d'Impôt pour investissements outre-mer au titre de l'année 2021 pour 42.510 €.

Un tableau figurant en annexe détaille la ventilation de l'impôt sur les sociétés.

3-13 - Situation fiscale différée :

La prise en considération de certaines charges et de certains produits, dans des exercices différents, pour la détermination du résultat imposable et du résultat comptable conduit à une situation fiscale différée, présentée dans le tableau figurant en annexe.

4 - AUTRES INFORMATIONS:

4-1 - Effectif :

L'effectif au 31/12/2021, qui s'élève à 60 personnes, est le suivant :

	Etablissement SURESNES	Etablissement KOUROU
Cadres :	12	8
Non cadres :	2	38

L'effectif est de 60 salariés à contrats à durée indéterminée et aucun salarié en contrat à durée déterminée.

4-2 - Honoraires du Commissaire aux comptes :

Conformément au décret n° 208-1487 du 30 décembre 2008, les honoraires du commissaire aux comptes, figurant au compte de résultat de l'exercice au titre du contrôle légal des comptes de l'année 2021, ressort à 31.816 € et les honoraires comptabilisés au titre des autres services s'élèvent à 4.500 € pour l'année 2021.

4-3 - Rémunérations des dirigeants :

La rémunération des dirigeants n'est pas communiquée car elle permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé des organes de direction.

4-4 - Identités des sociétés consolidantes :

ARIANEGROUP SAS, 51-61 Route de Verneuil – 78130 LES MUREAUX, 519 032 247 RCS
VERSAILLES

AVIO SPA, Via Ariana km 5,200 – 00034 COLLEFERRO, REA n°1177979 ROME

4-5 - Engagements hors bilan :

. Engagements donnés :

Caution bancaire au profit d'un tiers : la banque BNP s'est portée caution au profit de la Direction Générale des Douanes, jusqu'à concurrence d'un montant de un million quatre cent quarante quatre mille euros, pour garantie du paiement des droits, taxes et intérêts dont la société Europropulsion serait redevable en cas d'inexécution totale ou partielle des engagements souscrits dans le cadre de tous régimes et procédures douaniers.

. Engagements reçus : Néant

. Engagements réciproques : Absence d'engagements réciproques non équilibrés.

S.A. EUROPROPULSION AU 31 DECEMBRE 2021

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS: VALEURS BRUTES (en Euros)				
EXERCICE 2021	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles	1 554 406	12 085	92 324	1 474 166
Immobilisations incorporelles en cours	7 844	93 842	7 844	93 842
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 562 249	105 927	100 168	1 568 008
Constructions	442 437	9 400	78 376	373 461
Installations techn., matériel et outillage	9 315 656	121 455	2 880 851	6 556 261
Installations générales, agencements	2 702 330	100 140	311 486	2 490 983
Matériel de transport	151 244			151 244
Matériel de bureau, informatique, mobilier	931 994	24 259	175 695	780 558
Divers				
Immobilisations corporelles en cours	110 880		82 523	28 357
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 654 541	255 254	3 528 932	10 380 863
Participations				
Titres immobilisés				
Prêts et autres immo.financières	154 438	205 870	58 797	301 511
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	154 438	205 870	58 797	301 511
TOTAL GENERAL	15 371 227	567 052	3 687 897	12 250 382

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS: AMORTISSEMENTS (en Euros)				
EXERCICE 2021	Début exercice	Dotations	Diminutions	Fin exercice
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles	1 285 668	226 261	92 324	1 419 604
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 285 668	226 261	92 324	1 419 604
Constructions	207 617	21 467	78 181	150 902
Installations techn., matériel et outillage	8 082 198	283 719	2 870 861	5 495 056
Installations générales, agencements	1 870 784	136 331	260 883	1 746 232
Matériel de transport	151 244			151 244
Matériel de bureau, informatique, mobilier	689 876	101 906	175 042	616 739
Divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 001 718	543 423	3 384 968	8 160 174
TOTAL GENERAL	12 287 387	769 683	3 477 292	9 579 778

Dotations aux amortissements d'exploitation :	765 934
Dotations aux amortissements exceptionnels :	3 750
Total des dotations aux amortissements :	769 684

S.A. EUROPROPULSION AU 31 DECEMBRE 2021

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES (en Euros)				
EXERCICE 2021	Montant total	Echéance à moins d' 1 an	Echéance à plus d' 1 an	Echéance à plus de 5 ans
CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE:				
. Rattachées à des participations				
. Prêts	57 521	30 521	27 000	
. Autres	243 990	30 085	213 905	
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT:				
. Avances & acomptes versés sur commande	60 698 507	60 698 507		
. Clients et comptes rattachés	28 831 249	28 831 249		
. Autres	22 433 254	22 433 254		
. Capital appelé non versé				
. Charges constatées d'avance	48 306	48 306		
TOTAL CREANCES	112 312 826	112 071 922	240 905	
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des ét. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	4 315	4 315		
Avances et acomptes recus s/commande en cours	165 638 879	165 638 879		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 398 206	17 398 206		
Dettes fiscales et sociales	6 693 577	6 693 577		
Dettes sur immobilisations	62 220	62 220		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	11 003 406	11 003 406		
TOTAL DETTES	200 800 603	200 800 603		

S.A. EUROPROPULSION AU 31 DECEMBRE 2021

TABLEAU DES PROVISIONS (en Euros)				
EXERCICE 2021	Début exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	4 731 003	55 120	4 089 163	696 960
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
. sur immobilisations				
. sur stocks et en cours				
. sur comptes clients				
. autres provisions pour dépréciation				
TOTAL GENERAL	4 731 003	55 120	4 089 163	696 960
Dont dotations et reprises:	Exploitation	55 120	21 195	
	Financières			
	Exceptionnelles		4 067 968	

L'information relative aux reprises de provisions utilisées et non utilisées est donnée en § 3.4.2.

S.A. EUROPROPULSION AU 31 DECEMBRE 2021

SITUATION FISCALE DIFFEREE (en Euros)			
NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES	BASE	TAUX D'IS	IMPOT SOCIETE
CREANCES D'IMPOTS			
Organic	210 272	25,83%	54 303
Participation des salariés et forfait social	732 206	25,83%	189 092
Provision pour retraite	523 157	25,83%	135 105
TOTAL	1 465 635		378 500
DETTES D'IMPOTS			
TOTAL			

**REPARTITION DU CAPITAL DE LA S.A. EUROPROPULSION
AU 31 DECEMBRE 2021**

ACTIONNAIRES	ACTIONS DETENUES
ARIANEGROUP SAS 51-61 Route de Verneuil 78130 LES MUREAUX	40 000
AVIO SPA Via Ariana km 5,200 00034 COLLEFERRO ITALIE	39 997
Autres actionnaires	3
TOTAL	80 000

Montant du capital	1 200 000 €
Nominal par action	15 €

S.A. EUROPROPULSION
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en Euros)

	31/12/2020	Affectation résultat	Dividendes	Résultat N	Provisions réglementées	31/12/2021
Capital social	1 200 000					1 200 000
Réserve légale	121 959					121 959
Réserves réglementées	19 592					19 592
Report à nouveau	5 735 711	2 691 944				8 427 655
Résultat de l'exercice	2 691 944	-2 691 944		4 964 907		4 964 907
Total	9 769 207	0	0	4 964 907	0	14 734 114

S.A. EUROPROPULSION AU 31 DECEMBRE 2021

VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (en Euros)								
	Résultat comptable avant impôt	Résultat fiscal avant impôt	Impôt				Résultat net (avant participation)	
			Théorique	Crédit d'impôt recherche	Crédit d'impôt Investissements Outre Mer	Constaté en charges	Théorique	Comptable
Courant	4 340 003	4 331 633	1 164 805	1 718 340	42 510	-596 045	3 175 198	4 936 048
Exceptionnel	874 087	874 087	235 056			235 056	639 031	639 031
TOTAL	5 214 090	5 205 720	1 399 861	1 718 340	42 510	-360 989	3 814 229	5 575 079

Participation 2021 -610 172

Résultat net comptable	4 964 907
------------------------	-----------

Le montant d'impôt constaté au compte de résultat se décompose comme suit:

Impôt sur les sociétés	1 399 861
Crédit d'impôt recherche	-1 718 340
Crédit d'impôt Investissements Outre Mer	-42 510
Total Impôt sur les bénéfices du compte de résultat	-360 989